

VÉHICULE DE REMPLACEMENT

VOS AVANTAGES

- Mobilité accrue de vos collaborateurs
- Mise à disposition immédiate d'un véhicule de remplacement
- Budgétisation des coûts liés au véhicule de remplacement (au forfait)
- Suivi personnalisé
- Kilométrage illimité

LES "PLUS" DIAC LOCATION

- Pas d'avance de fonds
- Choix dans le type de véhicule de remplacement souhaité
- Des options nombreuses sur la durée de mise à disposition des véhicules
- Formules au forfait ou au réel (VR Crystal)
- Pas d'empreinte bancaire*, ni caution

*sauf VR Révision/Entretien

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION DANS TOUTE LA FRANCE UN VÉHICULE STANDARD OU SIMILAIRE AU VÉHICULE IMMOBILISÉ, À CHOISIR PARMIS LA GAMME DE VÉHICULE DE TOURISME OU UTILITAIRE.

3 niveaux de prestations vous sont proposés afin de pouvoir répondre à vos besoins spécifiques :

- **Le véhicule de remplacement au « Forfait »** avec 3 options possibles en terme de catégories de véhicule / durée de prêt.

- **Le véhicule de remplacement « Révision / Entretien »**

- **Le véhicule de remplacement « Crystal »**

Les aménagements spécifiques ou les microbus ne peuvent être pris en compte pour les véhicules de remplacement.

LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT FORFAIT

• Principe

Mise à disposition d'un véhicule de remplacement dans le réseau Renault ou chez un Loueur Courte Durée, en cas de panne, accident, vol, incendie ou de destruction totale.

• Prestation

Le véhicule de remplacement est délivré avec le plein de carburant et pour un kilométrage illimité. Il ne peut circuler exclusivement qu'à l'intérieur du pays où il a été prêté.

Il doit être rapporté avec le plein de carburant au lieu d'origine. Vous n'avancez aucun frais, sauf les frais annexes de carburant, péages, franchise... qui restent à votre charge. Le conducteur doit avoir au minimum 21 ans et 2 ans de permis.



Options	Durée maximale du prêt en cas de		
	Panne Epave	Accident Incendie	Vol
REFERENCE	3 jours	3 jours	3 jours
CONFORT	3 jours	15 jours	30 jours
INTEGRAL	3 jours	30 jours	40 jours

Options	Véhicule de prêt
REFERENCE	Véhicule de base type Clio (VP) Véhicule de base type Kangoo (VU)
CONFORT	Catégorie C (VP) Catégorie similaire au véhicule loué* (VU)
INTEGRAL	Catégorie D (VP) Catégorie similaire au véhicule loué* (VU)

*Hors véhicules avec aménagements spécifiques et/ou microbus.

LE VÉHICULE DE REPLACEMENT REVISION / ENTRETIEN

• Principe

MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE DE REPLACEMENT POUR UNE JOURNÉE MAXIMUM, DANS LE RÉSEAU RENAULT, POUR TOUTE OPÉRATION DE RÉVISION OU D'ENTRETIEN (NÉCESSITANT AU MINIMUM 3 HEURES DE MAIN-D'ŒUVRE, SELON LE BARÈME DU CONSTRUCTEUR ET HORS CONTRÔLE TECHNIQUE)

• Prestation

Le véhicule de remplacement est délivré avec le plein de carburant et pour un kilométrage illimité. Il ne peut circuler exclusivement qu'à l'intérieur du pays où il a été prêté. Il doit être rapporté avec le plein de carburant au lieu d'origine.

Vous n'avancez aucun frais, sauf les

frais annexes de carburant, péages, franchise... qui restent à votre charge. Le conducteur doit avoir au minimum 21 ans et 2 ans de permis. Le véhicule prêté est, selon l'option choisie, un véhicule de base ou un véhicule de catégorie similaire.

LE VÉHICULE DE REPLACEMENT CRYSTAL

• Principe

MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE DE REPLACEMENT EN CAS DE PANNE, ACCIDENT, VOL, INCENDIE, DESTRUCTION TOTALE, RÉVISION, ENTRETIEN SANS LIMITE DE DURÉE. LE LOUEUR FACTURE LE CLIENT DES JOURS RÉELLEMENT CONSOMMÉS.

• Prestation

Le véhicule est délivré avec le plein de carburant et pour un kilométrage illimité.

Il ne peut circuler exclusivement qu'à l'intérieur du pays où il a été prêté.

Il doit être rapporté avec le plein de carburant, au lieu d'origine ou non (moyennant un coût supplémentaire).

Vous n'avancez aucun frais, sauf les frais annexes de carburant, péages, franchise.. qui restent à votre charge. Le conducteur doit avoir au minimum 21 ans et 2 ans de permis.

• Paiement

La grille tarifaire est dégressive en fonction du nombre de jours et les prix sont uniformes quel que soit le loueur.

Nous adressons un relevé récapitulatif précisant le nombre de jours réels d'utilisation du véhicule de remplacement et facturons le réel consommé.

Nos honoraires de gestion sont intégrés dans les loyers. Vous restez entièrement responsable de la durée du prêt.

